

de l'attribuer au mois où elle compte le plus grand nombre de jours.

C'est ainsi que, le mois dernier, le marché tenu à Saumur, le samedi 1^{er} décembre, a été considéré comme faisant partie de la dernière semaine de novembre.

Le même fait se reproduit en sens inverse dans le tableau arrêté à la fin du mois de janvier.

Le marché de Bergues, tenu le lundi 31 décembre, a été compté comme appartenant à la première semaine de janvier.

C'est un fait qui se produit très fréquemment dans un sens ou dans l'autre, qui peut avoir des résultats tantôt favorables, tantôt contraires à certains intérêts, et qui jusqu'ici n'avait encore donné lieu à aucune réclamation.

Le gouvernement belge vient de suivre l'exemple de la France dans la question des passeports. On lit dans le *Moniteur* de Bruxelles :

Dans le but de faciliter les relations internationales, le gouvernement belge a décidé que la vérification des passeports aux frontières sera supprimée à partir du 1^{er} février prochain.

Néanmoins, les étrangers continueront à être soumis à la formalité des passeports pour pouvoir séjourner en Belgique. Le visa reste obligatoire pour les voyageurs appartenant aux pays dans lesquels nos nationaux sont astreints à cette formalité. Les exceptions établies en faveur des Néerlandais et des habitants des départements français limitrophes et de la province rhénane prussienne sont maintenues.

On travaille avec ardeur au ministère des affaires étrangères à réunir, pour les faire imprimer, tous les documents diplomatiques qui devront être mis sous les yeux des membres du Corps législatif; ils formeront un gros volume, bien qu'il ne s'agisse que des affaires d'Italie. Ceux qui concernent la Syrie seront l'objet d'une publication spéciale.

On s'occupe en ce moment, assure-t-on, de formuler pratiquement au ministère de l'intérieur, les franchises nouvelles qui seront accordées à la presse, pour le compte-rendu des débats parlementaires.

Déjà les questeurs du Sénat et du Corps législatif ont pris des mesures pour augmenter le nombre des sténographes et des rédacteurs chargés de recueillir les discours prononcés dans l'une et l'autre assemblée.

On mande de Londres, le 30 janvier : La Banque d'Angleterre a acheté 120,000 livres sterling en or. Le marché monétaire était lourd. On pense que le taux de l'escompte ne sera pas changé.

Le prospectus du nouvel emprunt du gouvernement de l'Inde a été émis hier à la Bourse de Londres, à une heure avancée de l'après-midi, après la clôture des affaires. L'emprunt sera levé en un fonds de 5 pour 100 rachetable en juillet et après juillet 1870, sous la condition que le secrétaire d'Etat en donnerait avis un an d'avance. Les registres de transfert se tiendront à la banque d'Angleterre. Le prix offert sera spécifié dans les soumissions. Il sera donné 5 pour 100 d'escompte sur les paiements opérés en avance. C'est vendredi 8 février que seront reçues les soumissions. En prévision de cette annonce et aussi à cause de la défiance causée par la récente création secrète du fonds, le prix

de l'emprunt indien 5 pour 100 est tombé à 99, 99 1/2.

Divers journaux des départements annoncent que l'école navale de Brest va être supprimée. Cette nouvelle est inexacte.

De notables modifications viennent d'être introduites dans le service de l'inspection de la librairie. Les vingt-cinq inspections des frontières sont réparties en quatre classes, dont la première comprend : Le Havre, Lille, Strasbourg et Belgrade; la deuxième : Boulogne, Valenciennes, Calais et Béthobie; la troisième : Bastia, Marseille, Bordeaux et Nice; la quatrième : Nantes, Bayonne, Dunkerque, St-Malo, Givet, Crainville, Thionville, Longwy, Dieppe, St-Nazaire, Chambéry, St-Jean-de-Maurienne et Pont-de-la-Caille.

Sont nommés inspecteurs de deuxième classe : M. Taille-Pieron, près la douane de Boulogne, et M. Fabre, près celle de Calais.

C'est dimanche dernier qu'a été posée la première pierre des immenses constructions destinées au concours régional d'agriculture et à l'exposition universelle qui auront lieu à Metz au mois de mai prochain. Ces constructions, qui n'auront pas moins de 300 mètres de longueur, couvriront les quatre faces de la place Royale. On sait que la ville de Metz a affecté une somme de 300,000 fr. à l'installation de cette immense exhibition. On compte déjà près de cinq cents exposants inscrits. Ce nombre s'élèvera sans aucun doute à plus de deux mille, parmi lesquels entreront pour une bonne part des industriels de Belgique, du Luxembourg et de Bavière.

La conférence pour le traité belge poursuit ses séances, et arrivera, dans quelques jours, au terme de son travail.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Le préfet du Nord donne avis que la circulation sera interrompue, à partir du 31 janvier jusqu'au 4 février, au pont de la porte d'Ypres, sur la route départementale n° 2, pour cause de réparations urgentes à exécuter à ce pont.

Le deuxième et dernier tirage de la loterie de Notre-Dame de la Treille a eu lieu jeudi dans la grande salle de la Halle aux sucres.

Tableau des numéros gagnants de la loterie de Notre-Dame de la Treille. Liste des numéros gagnants pour trois lots de 5,000 francs et dix lots de 1,000 francs.

Emprunt des villes de Roubaix et Tourcoing.

Tableau des tirages pour l'emprunt des villes de Roubaix et Tourcoing. Détails des tirages du 1^{er} février 1860, incluant les primes et les numéros gagnants.

Au marché aux grains de Lille, de mercredi, il y a eu une baisse moyenne de 46 centimes à l'hectolitre.

Le prix moyen de l'hectolitre de froment, arrêté par le ministre de l'agriculture et du commerce, pour servir de régulateur, est de 22 fr. 84 c. pour la 2^e section de la 3^e classe, dont font partie les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Dans le tableau régulateur du prix de l'hect. de froment, publié par le *Moniteur*, la troisième classe, section unique, dans laquelle figure Bergues, pour le département du Nord, porte les cotes suivantes :

Tableau des cotes régulatrices pour le département du Nord, classées par ville (Mulhouse, Strasbourg, Bergues, etc.).

Le prix moyen régulateur de la classe est donc de 21 fr. 87 c. pour la première section, de 22 fr. 84 c. pour la seconde, et de 21 fr. 92 c. pour la troisième.

Le prix moyen est de 22 fr. 21 c.

Douanes.

Le *Journal de Monaco* annonce la prochaine signature à Paris du traité qui doit régler les questions relatives à la principauté de Monaco et établir une union douanière avec la France.

Commerce.

Queenstown, 27 janvier.

Australasian, arrivé. — New-York, 16 janvier, coton plus facile; change sur Paris, francs 5.33. — New-Orléans, le 14 janvier, middling 12 1/2; Empire, affrété; J.-F. Patten, expédié; fret sans changement. — Mobile, le 14, marché calme; middling 11 3/4; change 5 47 1/2; Vanguard, Lapeing, affrétés; fret 1 3/4; tous les officiers de la douane ont donné leur démission. — Charleston, le 14, recettes de la semaine 3,700 b. — Déficit total des recettes 670,000 b.; dito des expéditions pour France 46,000 b.

Havre, 28 janvier.

Les avis d'Amérique nous laissent dans la même position. Il y a calme dans la demande sans que les cours changent sensiblement. A livrer, il se fait peu d'affaires aussi, et les prix sont un peu plus faciles. — On a laissé quelques petits lots de middling Louisiane de fr. 98 à 99. On a aussi traité du bas Louisiane à fr. 100 sur mars, avril et mai.

Rouen, 25 janvier.

La tenue du marché est toujours à peu près la même. Les calicots compte 30 et les cotons filés ont continué de se vendre dans d'assez bonnes conditions, avec des prix fermes. La rosennerie a trouvé un peu moins d'écoulement, mais l'indienne et les mouchoirs de Bolbec se sont, par continuation, assez bien vendus. Les acheteurs sont toujours nombreux sur place. (Industriel alsacien).

La crise américaine.

Les correspondances commerciales des États-Unis annoncent une amélioration dans le change avec l'Europe, qui doit diminuer ou faire cesser les envois d'or à New-York, mais les correspondances politiques n'ont rien perdu de leur gravité. Les hostilités sont, en réalité, commencées entre le Sud et le Nord, et, bien qu'un compromis soit toujours possible, les événements qui se pressent semblent le rendre moins probable de jour en jour.

Si, par la force des circonstances, dit la *Presse*, par une révolte possible des esclaves dans les États-Unis, l'ensemencement des cotons est manqué au mois de mars et la récolte de septembre compromise, un coup terrible sera porté au monde commercial anglais. L'an dernier, le commerce anglais a acheté 5 millions 554,900 balles de coton, et dans ce chiffre l'Amérique a fourni 84 p. 100.

Le *Journal des travaux publics* ajoute à ce détail déjà grave, que l'Angleterre, qui fait le commerce du coton, n'a plus que pour trois mois et demi d'approvisionnement de cette matière, et que 5 millions d'Anglais vivent des industries qu'elle alimente.

Il se tient déjà des meetings dans quelques villes manufacturières, pour faire face à ces redoutables éventualités, mais en supposant que, par suite des événements, les cotons américains cessent d'arriver en Angleterre, ce ne sont pas des cotons achetés dans les États séparés, à l'aide des navires dénationalisés, ni les encouragements donnés à la culture cotonnière dans l'Australie et dans l'Inde, qui pourront de bien longtemps combler le déficit.

La question a une bien moindre gravité pour la France; cependant les relations commerciales de notre pays avec les États-Unis sont importantes et multipliées, et les commandes américaines ont chaque année une influence considérable sur nos centres de production. Ces relations peuvent être affectées par les événements, si ces événements aboutissent, de l'autre côté de l'Atlantique, à une lutte et à une séparation. On conserve néanmoins l'espoir que les graves difficultés pendantes pourront aboutir à un compromis et qu'il n'en résultera que des embarras momentanés pour l'Europe commerciale.

FAITS DIVERS.

Mardi a eu lieu le convoi de M. Caussidière, ancien préfet de police en 1848. Le *Journal des Débats* relève un détail qui est omis par le *Sicéle* et l'*Opinion nationale*, c'est que le défunt reposait sur un lit, vêtu d'un ha-

et les affaires, pouvait, par ses liaisons et son influence, contribuer à une solution favorable du procès : il promit gracieusement son assistance, accueillit le jeune homme avec amitié et le retint à dîner. La Monnoye fut sensible à cette cordialité empreinte; mais rien ne put dissiper les nuages qui obscurcissaient son front; il resta profondément triste au milieu de la gaieté des autres convives. Surpris et peut-être piqué de cette mélancolie, qui avait résisté à ses meilleurs contes et à ses plaisanteries les plus mordantes contre le Mazarin, le baron soupçonna un chagrin secret, et, pour s'en éclaircir et le soulager, s'il était possible, il prit à part son affligé convive. L'emmena après le dîner dans son cabinet et l'interrogea avec un bienveillant intérêt.

— Mon ami, dit-il, vous avez des peines... des peines cuisantes; cela m'est démontré jusqu'à l'évidence. Comment! pas un sourire des jolies bouches qui étaient là n'a pu vous dérider!... Je vous sais à Paris, par une lettre de vos parents, depuis quinze jours au moins; qu'avez-vous fait depuis ce temps? voyons, contez-moi cela.

— Monsieur... en vérité... cela ne vaut pas la peine de vous intéresser, et je n'ose... — Eh! parbleu! osez; je ne suis point ici votre juge. Allons, un peu de confiance, et songez que vous parlez à un ami de votre famille.

— Alors, monsieur, vous me trouverez trop coupable. — Détrompez-vous; j'ai été jeune et je ne l'ai point encore oublié. Voyons! quelques tracasseries d'amour? quelque affaire d'honneur? — Non monsieur, rien de tout cela.

— Alors, seriez-vous une nouvelle victime de l'inexpérience provinciale?

— Eh bien! oui, je suis tombé dans un infâme guet-apens. J'ai joué...

— Et vous avez perdu; mais le mal n'est peut-être pas sans remède.

Encouragez par ce ton de bonté, La Monnoye, qui éprouvait le besoin d'épancher sa peine, raconta dans tous ses détails sa cruelle aventure.

— Mon ami, consolez-vous, dit le baron, il y a remède. En attendant, prenez ceci. En même temps, il lui présenta vingt-cinq louis.

— Monsieur, dit La Monnoye, je ne dois point accepter cette preuve de votre généreux intérêt; je suis profondément touché; mais je ne veux point engager ma famille dans de nouvelles obligations; elle a déjà bien fait des sacrifices. J'ai commis une faute, je dois en subir les conséquences; je saurai m'imposer des privations.

— Chose absolument inutile; vous n'engagez point votre famille en acceptant cet argent, puisque bientôt vous pourrez me le rendre; je dirai plus, il est nécessaire que vous l'acceptiez pour la réussite de mon projet. Prenez donc, et jouez ce soir, comme à l'ordinaire, avec vos industriels, en les assurant que, sous peu de jours, vous remplirez vos engagements, et laissez-moi le soin du reste... Je vous attendrai demain dans la matinée.

Le pauvre jeune homme était si malheureux qu'il saisit avidement cet espoir de sortir de sa détresse. D'après les avis de son Mentor, il rejoignit sa compagnie habituelle, et, paraissant consolé de son échec de la veille, il joua comme de coutume, mais avec modération; il savait maintenant à quoi s'en tenir sur le compte de ses prétendus amis. Le lendemain, il courut chez le baron à l'heure indiquée.

— Ah! vous êtes ponctuel, mon ami; au reste, cela est bien naturel.

— Ah! monsieur, quand vous avez mon sort entre vos mains!

— C'est vrai, mais il va changer, j'en ai la certitude. Secondez-moi seulement et tout ira bien.

— Dites, monsieur, dites ce qu'il faut faire.

— Retournez à votre hôtel, rejoignez vos chevaliers d'industrie et annoncez que vous avez rencontré un marchand de vin en gros de votre pays, votre parent, si vous voulez, et que vous l'avez invité à souper ce soir; ajoutez que c'est un ami de la joie, du jeu et de la bonne chère, qu'il ne s'est rendu à votre invitation qu'autant qu'il lui serait permis de se faire précéder d'un panier de vin de Pomard, et que vous comptez sur eux pour vous aider à bien recevoir le nouveau convive; tel est votre rôle. Le mien est plus difficile, mais il aura, j'en suis sûr, un plein succès... Ah! encore un mot : si par hasard ces messieurs soupaient ailleurs, faites-le moi savoir; dans le cas contraire, attendez vers huit heures.

Le souper proposé aux aigrefins fut accepté avec empressement; ils n'avaient garde de refuser, assurés qu'ils étaient d'avoir un nouvel oiseau à plumer. Quant au prétendu marchand de vins, après avoir opéré dans son extérieur la métamorphose obligée, il vint rejoindre la société qui l'attendait et soutint merveilleusement le caractère que lui avait prêté La Monnoye; il se montra bon compagnon, gai convive, buvant sec et n'envisageant que le côté plaisant de la vie.

Quand la nappe fut enlevée, on apporta des cartes, et nos joueurs se mirent à l'œuvre. D'abord la fortune sembla défavorable au nouveau

venu; il perdit quelques parties; mais bientôt il mena ses adversaires si bon train, qu'il les dépouilla complètement de ce qu'ils avaient escamoté à leur victime; puis, avec un sourire ironique, il leur proposa de revenir le lendemain leur offrir une revanche. Etourdis d'abord d'un coup si imprévu, les honnêtes convives s'aperçurent bientôt qu'ils avaient trouvé dans l'honnête négociant un talent très supérieur à celui qu'ils avaient jusque là mis en usage : déjà ils se disposaient à s'en venger et faisaient déjà entendre des paroles menaçantes.

— Point de bruit, mes maîtres, dit le vieux retors en relevant sa moustache, point de bruit; un éclat ne vous serait pas favorable. J'ai vu vos manœuvres, entendez-vous? et je sais à qui j'ai affaire... De quoi vous plaignez-vous? Vous avez escamoté l'argent de ce jeune homme; je l'ai ramené de votre poche dans la sienne, voilà tout. Au surplus, ajouta-t-il en ouvrant une fenêtre, avec des gens de votre sorte on prend des précautions : douze soldats du guet sont là, à mes ordres; voyez s'il vous convient d'aller coucher en prison?

A ces mots, il fait signe à La Monnoye de le suivre, descend avec lui, sans obstacle, le fait monter dans une voiture qui avait ordre de les attendre, et l'emmena coucher chez lui.

— Je sens, dit-il, chemin faisant, au jeune homme qui l'accablait des témoignages de sa reconnaissance, je sens combien tout cela doit vous surprendre; sachez donc qu'autrefois pareil service me fut rendu; seulement, mon vengeur, pour me garantir des pièges que l'avenir pouvait encore me préparer, voulut m'initier à la mystérieuse dextérité de ces misérables, et grâce lui soient rendues, car plus d'une fois mes odieux talents ont été pour moi une égide

billem rouge. Le son m discou sur la

boulev Paris, s'y por unanin popula centes à l'em cité.

Ce 4,500 siens i compte disposé pour le dans le res en l'Agric travail figures et des qui co

C le rapp les for surabo vapeur Manche ment, cial av France, règne d lisons d

Ce Paris s suite d ment r abords

Au Concor l'obscur s'étaient s'égarer rousel, les voit Au déb plus tré la voie

L du Fau l'autori d'une a dans le

Vers nait de chez le fr. en c conduit ment d inconnu un bou attende semble

Loin daient celui q pas; ma ment de sage. A porta a versa su rent la l le sieur

Mercuri

Blé bla Blé ma Prix d Id Baisse Id. Fleurs Hausse Son (le

Prix moy

Semain Semain Baisse